

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 10 JUIN 2013

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce dixième jour de juin, de l'an deux mille treize, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS : René Martineau Maire
Léopold Larouche Conseiller (1)
Jocelyne Lefebvre Conseillère (2)
Jocelyne Wheelhouse Conseillère (4)
Claude Hardy Conseiller (5)

ABSENTS : Yanick Lacroix Conseiller (3)
Olivier Lemieux Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

13-06-065 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

13-06-066 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2013**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2013 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe que Tourisme Abitibi-Témiscamingue a fait la présentation du projet CULTURAT 2015; qu'il y aura une étude de réalisée sur l'élection par suffrage universel; il y a eu présentation du plan de développement marketing touristique; il y a eu présentation des derniers développements concernant la plate-forme de compostage; il y aura une étude

concernant le transfert aux MRC de la gestion des baux (carrière/sablière et des camps de chasse).

VOIRIE

DÉPÔT DE LA PRÉVISION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2013

Le conseil prend acte du dépôt de la prévision des travaux de voirie sur le réseau routier municipal pour l'été 2013 tel que présenté à l'Annexe A, ci-joint au présent procès-verbal.

13-06-067

RÉTROCAVEUSE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse d'autoriser l'achat d'une rétrocaveuse Caterpillar, modèle 420D, 2004 pour une somme de vingt et un mille sept cent (21 700\$) ainsi que le godet régulier, le godet à neige et l'ensemble de fourches au coût de dix mille trois cents dollars (10 300 \$) de Maurice Thibault.

Le paiement se fera avec la vente de la rétrocaveuse John-Deere soit onze mille dollars (11 000 \$), dix mille dollars (10 000\$) provenant de l'immobilisation; sept mille dollars (7 000\$) provenant des postes budgétaires de réparation de la rétrocaveuse non utilisés et la balance dans le poste budgétaire réservé pour les règlements d'urbanisme qui est non utilisée.

ADOPTÉE

13-06-068

ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche d'autoriser l'engagement de monsieur Claude Poulin à titre de journalier avec une période de probation de 30 jours au taux horaire de 15\$ l'heure.

ADOPTÉE

13-06-069

TRAVAUX DE DÉGAGEMENT DE LIGNE – HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité de La Motte a effectué des travaux de coupe de branche dans les emprises du chemin du lac La Motte sur les deux côtés de la route;

ATTENDU QUE les travaux ont été effectués entre le numéro civique 218 et 528 du chemin du lac La Motte sur une distance d'environ six (6) kilomètres;

ATTENDU QUE les travaux ont été faits afin d'améliorer le drainage du chemin;

ATTENDU QUE les fossés seront nettoyés sur la même distance au cours du mois de juillet et août, sur les deux côtés de la route;

ATTENDU QUE nous avons constaté qu'un entrepreneur faisant les mêmes travaux que nous pour Hydro-Québec;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy de demander à Hydro-Québec de rembourser les coûts engagés par la Municipalité de La Motte pour la longueur des travaux prévue par Hydro-Québec.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES**COMPTE-RENDU DE L'AGA DU CRSBP**

Madame Jocelyne Lefebvre fait un compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du réseau biblio.

FINANCES ET ADMINISTRATION**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mai 2013.

13-06-070 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Claude Hardy, que les comptes du mois de mai 2013 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cent vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et trente-huit sous. (125 999.38 \$)

ADOPTÉE

DÉMISSION DU CONSEILLER # 6

La directrice générale, madame Rachel Cossette, avise les membres du Conseil que monsieur Olivier Lemieux a remis sa démission au siège # 6 en date du 2 juin dernier.

13-06-071 **SIGNATURE DE LA QUITTANCE DU 51 CHEMIN DU PORTAGE – MRC D'ABITIBI**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'autoriser monsieur René Martineau, maire ainsi que madame Rachel Cossette, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de La Motte les documents nécessaires à la quittance de la vente pour taxes du 51 chemin du Portage.

ADOPTÉE

13-06-072 **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURE ROUTIÈRES LOCALES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'informer la MRC d'Abitibi que la municipalité désire identifier les routes prioritaires suivantes : Lac La Motte, Preissac et Rivière-Cadillac, qui sont toutes admissibles au Plan d'intervention en infrastructure routières locales.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

13-06-073 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Claude Hardy, que LA SÉANCE EST LEVÉE.

Il est 20h47.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

13-06-067

13-06-068

13-06-070

Signé ce vingt-sixième jour de juin
de l'an deux mille treize